

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège

Association loi 1901

Maison des Associations

7 bis rue Saint Vincent

09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022



Audit et commissariat aux comptes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège
Association loi 1901

Maison des Associations
7 bis rue Saint Vincent
09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 04 avril 2023



Pour @ec Audit,

Stéphane KLUTSCH, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022			01-2021 à 12-2021
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		1.945,20	1.202,34	742,86	872,54
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		11.523,12	10.247,03	1.276,09	464,03
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13.468,32	11.449,37	2.018,95	1.336,57
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		13.468,32	11.449,37	2.018,95	1.336,57
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		8.277,87		8.277,87	31.886,60
Disponibilités		167.589,56		167.589,56	134.439,52
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		342,47		342,47	316,74
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		176.209,90		176.209,90	166.642,86
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		189.678,22	11.449,37	178.228,85	167.979,43
TOTAL GÉNÉRAL		189.678,22	11.449,37	178.228,85	167.979,43



Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021
Fonds propres statutaires		0,00	0,00
Fonds propres complémentaires		0,00	0,00
Fonds propres sans droit de reprise		0,00	0,00
Fonds statutaires		0,00	0,00
Fonds propres complémentaires		0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise		0,00	0,00
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles		7.065,82	7.065,82
Réserves pour projet de l'entité		15.000,00	15.000,00
Réserves		22.065,82	22.065,82
Report à nouveau		82.842,79	64.004,94
Excédent ou déficit		18.680,06	18.837,85
Situation nette		123.588,67	104.908,61
Fonds propres consommables		0,00	0,00
Subventions d'investissements		0,00	0,00
Provisions réglementées		0,00	0,00
FONDS PROPRES TOTAL I		123.588,67	104.908,61
Fonds reportés liés aux legs ou donation		0,00	0,00
Fonds dédiés		9.500,00	19.138,73
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II		9.500,00	19.138,73
Provisions pour risques		0,00	0,00
Provisions pour charges		2.072,00	1.592,00
PROVISIONS TOTAL III		2.072,00	1.592,00
Emprunts obligataires convertibles assim		0,00	0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit		0,00	0,00
Emprunts & dettes financières divers		0,00	0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		16.917,51	8.630,46
Legs & donations en cours de réalisation		0,00	0,00
Dettes sociales		2.375,84	1.869,33
Dettes fiscales		0,00	0,00
Dettes des legs ou donations		0,00	0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés		0,00	0,00
Autres dettes		8.774,83	16.840,30
Produits constatés d'avance		15.000,00	15.000,00
DETTES TOTAL IV		43.068,18	42.340,09
Ecart conversion passif		0,00	0,00
TOTAL PASSIF		178.228,85	167.979,43
TOTAL GÉNÉRAL		178.228,85	167.979,43



Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Cotisations		4.976,00	5.088,00	0,00
Ventes de biens		30,00	60,00	0,00
Ventes de prestations de services		240,00	951,06	0,00
Ventes de biens et de services		270,00	1.011,06	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		4.370,00	3.620,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00	0,00	0,00
Dons manuels		57.116,28	64.735,37	0,00
Mécénats		0,00	1.000,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00	0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public		57.116,28	65.735,37	0,00
Contributions financières		8.899,32	859,00	0,00
Produits de tiers financeurs		70.385,60	70.214,37	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	870,57	0,00
Utilisations des fonds dédiés		9.638,73	10.000,00	0,00
Autres produits		0,00	0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		85.270,33	87.184,00	0,00
Achats de marchandises		19,99	98,05	0,00
Variations de stocks		0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		35.408,94	26.154,73	0,00
Aides financières		12.119,41	22.149,71	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		205,00	203,00	0,00
Salaires & traitements		13.395,45	13.118,71	0,00
Charges sociales		1.227,92	1.599,90	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		1.156,98	1.147,33	0,00
Reports fonds dédiés		0,00	0,00	0,00
Autres charges		4.321,11	3.975,16	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		67.854,80	68.446,59	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		17.415,53	18.737,41	0,00
De participation		0,00	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés		235,19	85,10	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	0,00	0,00
Différences positives de change		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		235,19	85,10	0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		0,00	0,00	0,00
Différence négative de change		0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		235,19	85,10	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17.650,72	18.822,51	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		1.031,07	18,64	0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		1.031,07	18,64	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		1,73	3,30	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dot excec amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		1,73	3,30	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1.029,34	15,34	0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		86.536,59	87.287,74	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 67.856,53	- 68.449,89	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		18.680,06	18.837,85	0,00
Dons en nature		6.742,00	5.016,00	0,00
Prestations en nature		820,00	820,00	0,00



Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021	Calcul
Bénévolat		12.631,89		7.152,06		0,00
Contributions volontaires en nature		20.193,89		12.988,06		0,00
Secours en nature		0,00		0,00		0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		6.742,00		5.016,00		0,00
Personnel bénévole		12.631,89		7.152,06		0,00
Prestations en nature		- 820,00		- 820,00		0,00
Charges contributions volunt. en nature		20.193,89		12.988,06		0,00





ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022



TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>		9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		9
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>		11
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		12
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		13
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>		13
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		13
3.2.4	<i>Dettes.....</i>		13
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>		13
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>		14
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan.....</i>		14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....		15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		16
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		16
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers.....</i>		16
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>		16
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public.....</i>		16
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		16
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>		16
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		17
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		17
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		17
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		18
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		18
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		18
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>		18



4.3.2	<i>Missions sociales</i>	19
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	19
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	20
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	20
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	26
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	27
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	27
5.2	AUTRES INFORMATIONS	27
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	27
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	28
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	28
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	28



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Pas de fait significatif sur cet exercice

Évènements postérieurs à la clôture :

Néant



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 109	1 359		13 468
Immobilisations financières				
Total	12 109	1 359	0	13 468

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 359	0
→ scanner Brother	342	
→ Pc portable Lénovo	1 017	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	1 359	0



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	10 772	677		11 449
Amort.Immobilisations financières				
Total	10 772	677	0	11 449

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans



3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	400	400	
→ Créances reçues par legs ou donations	7 878	7 878	
→ Charges constatées d'avance	342	342	
Total	8 620	8 620	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0



3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	150 250	
Livrets et comptes épargne	17 340	235
Comptes à terme		
Total	167 590	235

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		30 867
Autres créances		
→ Subvention	400	
→ avoir à recevoir du Bn		1 019
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	400	31 886

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Assurance	342	317
...		
...		
...		
...		
Total	342	317



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	7 066							7 066
→ Fonds de réserve générale	15 000							15 000
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	64 004	18 838	18 838					82 842
Excédent ou déficit de l'exercice	18 838							18 680
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	104 908	18 838	18 838	0	0	0	0	123 588



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		11 100	2 639	0	2 639	0
→ Subvention siège	2010	11 100	2 639		2 639	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		84 000	16 500	0	7 000	9 500
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs Carol	2017	84 000	16 500		7 000	9 500
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		84 000	16 500	0	7 000	9 500
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		95 100	19 139	0	9 639	9 500



3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 592	480		2 072
→				
Total	1 592	480	0	2 072

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 918	16 918		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 376	2 376		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	8 775	8 775		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	43 068	43 068		



3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	205	203
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	205	203
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	2 376	1 869
→ Urssaf/ Pôle emploi	454	149
→ Caisse de retraite	102	56
→ Caisse de prévoyance	48	43
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 622	1 474
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	150	147
→ Prélèvement à la source		
Total	2 581	2 072

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	11 729	6 641
→ AEC	2 136	2 099
→ Siège	9 368	3 112
→ Sports pour tous		1 400
→ La poste	74	30
→ Ricoh	6	
→ Art thérapie	145	
→ FNP - Factures non parvenues		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	8 667	16 637
→ Missions Sociale	1 462	2 003
→ Recherche	7 000	10 000
→ Formation professionnelle	205	
→ Recherche Ado		4 634
Total	20 396	23 278



3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

21/03/2023 - 12:23

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION							
1. MISSIONS SOCIALES		24 925,06	24 096,18	32 699,80	32 699,80	32 699,80	32 699,80
1.1 Réalisées en France		24 925,06	24 096,18	32 699,80	32 699,80	32 699,80	32 699,80
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		17 925,06	17 096,18	18 065,80	18 065,80	18 065,80	18 065,80
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		7 000,00	7 000,00	14 634,00	14 634,00	14 634,00	14 634,00
1.2 Réalisées à l'étranger							
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme							
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes							
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		15 720,60	15 720,60	7 714,33	6 855,33	7 714,33	6 855,33
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		15 720,60	15 720,60	7 714,33	6 855,33	7 714,33	6 855,33
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		26 730,87	22 359,14	27 549,76	23 926,46	27 549,76	23 926,46
3.1 Frais d'information et de communication		248,44	248,44	61,56	61,56	61,56	61,56
3.2 Frais de fonctionnement		25 713,36	21 343,36	26 701,76	23 081,76	26 701,76	23 081,76
3.3 Autres charges		769,07	767,34	786,44	783,14	786,44	783,14
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		480,00	480,00	486,00	486,00	486,00	486,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES							
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE							
TOTAL CHARGES		67 856,53	62 655,92	68 449,89	63 967,59	68 449,89	63 967,59
EXCÉDENT OU DÉFICIT		18 680,06		18 837,85		18 837,85	

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		3 569,73	3 569,73	2 373,75	2 373,75
Réalisées en France		3 569,73	3 569,73	2 373,75	2 373,75
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		2 727,90	2 727,90	1 123,30	1 123,30
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 896,26	13 896,26	9 491,01	9 491,01
TOTAL		20 193,89	20 193,89	12 988,06	12 988,06

21/03/2023 - 12:23

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE							
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-62 357,47	-62 357,47	-71 919,53	-71 919,53	-71 919,53	-71 919,53
1.1 Cotisations sans contrepartie		-4 976,00	-4 976,00	-5 088,00	-5 088,00	-5 088,00	-5 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-57 116,28	-57 116,28	-65 735,37	-65 735,37	-65 735,37	-65 735,37
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-265,19	-265,19	-1 096,16	-1 096,16	-1 096,16	-1 096,16
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-10 170,39		-1 747,64		-1 747,64	
2.1 Cotisations avec contrepartie							
2.2 Parrainage des entreprises		-240,00					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-8 899,32		-859,00		-859,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 031,07		-888,64		-888,64	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-4 370,00		-3 620,00		-3 620,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-0,57		-0,57	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-9 638,73	-7 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
TOTAL		-86 536,59	-69 357,47	-87 287,74	-81 920,10	-87 287,74	-81 920,10



		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-20 193,89	-20 193,89	-12 988,06	-12 988,06
Bénévolat		-12 631,89	-12 631,89	-7 152,06	-7 152,06
Prestations en nature		-820,00	-820,00	-820,00	-820,00
Dons en nature		-6 742,00	-6 742,00	-5 016,00	-5 016,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-20 193,89	-20 193,89	-12 988,06	-12 988,06

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

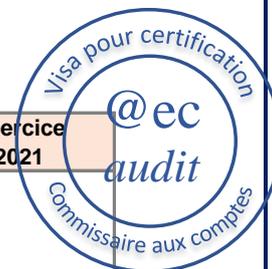
Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestation		10
→ Vente (Dont abonnement vivre)	30	50
→ Prestations et autres ventes		97
→ Produits financier		85
→ Intérêts Livret A	235	
Total	265	242



(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0



4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 639	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	7 000	10 000
Total	9 639	10 000

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie avec une clé de répartition concernant les frais postaux (80% pour l'affranchissement des reçus fiscaux et 20% pour les frais d'affranchissement fonctionnels). Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			100	100
Assurance			100	100
Electricité et eau				0
Téléphone			100	100
Affranchissement		80	20	100
Autres (à préciser)				0
Total	0	80	320	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	100	100
Total	100	100



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	15 158	15 002
Actions d'information, prévention,dépistage	1 350	1 677
Actions de formation	43	40
Actions de recherche	1 210	1 152
Actions autres	164	194
Total	17 925	18 065
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	7 000	14 634
Actions autres		
Total	7 000	14 634



4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	248	62
Frais de gestion	24 333	21 527
Formation Administrative	8	
Impôts et taxes	205	203
Cotisation Statutaire	1 167	1 351
Charges financière	90	122
Dotations aux amortissements	677	661
Charges exeptionnelles	2	
Total	26 730	23 926

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.



4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	12 632	7 152
Prestation	Tarif négocié	820	820
Mise à disposition de locaux	Evaluation moyenne tarif location en Ariège au m2	6 742	5 016
Total		20 194	12 988

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	20										20
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	10 452				14 900		10 057				35 409
Aides financières	5 119	7 000									12 119
Impôts, taxes et versement assimilés							205				205
Salaires et traitements							13 395				13 395
Charges sociales							1 228				1 228
Dotations aux amortissements et dépréciations							677				677
Dotations aux provisions								480			480
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	2 333				821		1 167				4 321
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							2				2
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	17 925	7 000	0	0	15 721	0	26 731	480	0	0	67 857

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				6 742	6 742
Prestations de services				820	820
Personnel bénévole	3 570		2 728	6 334	12 632
TOTAL	3 570	0	2 728	13 896	20 194



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 272
Total	4 272

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Clôture dossier Apm	1 016
→ Annulation chèque	10
→ Arrondis Urssaf	1
→ Différence de règlement Ricoh	4
Total	1 031
Charges exceptionnelles	
→ Arrondi écart de règlement	2
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	2



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

21/03/2023 - 12:24

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		24 096,18	32 699,80
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>24 096,18</i>	<i>32 699,80</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>17 096,18</i>	<i>18 065,80</i>
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		15 157,51	15 002,40
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		521,17	1 676,85
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		43,21	39,75
Actions de société et politique de santé		164,38	194,00
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 209,91	1 152,80
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>7 000,00</i>	<i>14 634,00</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 000,00	14 634,00
<i>Programmes nationaux</i>			<i>4 634,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>7 000,00</i>	<i>10 000,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		15 720,60	6 855,33
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>15 720,60</i>	<i>6 855,33</i>
Frais d'appel de dons		13 284,22	4 628,74
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		1 842,81	1 976,91
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		593,57	249,68
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		22 359,14	23 926,46
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>248,44</i>	<i>61,56</i>
Frais d'information et de communication externe		248,44	61,56
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>21 343,36</i>	<i>23 081,76</i>
Frais de gestion		19 963,22	21 527,21
Formation administrative		8,44	
Impôts et taxes		205,00	203,00
Cotisation statutaire 10%		1 166,70	1 351,55
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>767,34</i>	<i>783,14</i>
Charges financières		90,36	121,81
Dotations aux amortissements		676,98	661,33
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		62 175,92	63 481,59
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		480,00	486,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		6 701,55	17 952,51
TOTAL		69 357,47	81 920,10



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 569,73	2 373,75
<i>Réalisées en France</i>	<i>3 569,73</i>	<i>2 373,75</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND	2 727,90	1 123,30
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 896,26	9 491,01
TOTAL	20 193,89	12 988,06

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	7 000,00	10 000,00
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-7 000,00	-10 000,00

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-62 357,47	-71 919,53
1.1 Cotisations sans contrepartie		-4 976,00	-5 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-57 116,28	-65 735,37
Dons manuels non affectés		-51 374,31	-56 201,52
Ventes de dons en nature			
Dons manuels non affectés		-51 374,31	-56 201,52
Dons manuels affectés		-5 741,97	-8 533,85
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités non affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Legs et autres libéralités affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Prod de cessions éléments actif immob s/legs			
VNC des immob cédées s/legs			
Repr dépréc. actif reçus legs dest à être cédés			
Dot dépr. actif reçus legs dest à être cédés			
Util fonds reportés aux legs et/ou donations			
Report en fonds liés aux legs et/ou donations			
Mécénat			-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-265,19	-1 096,16
Manifestations			-88,78
Ventes (dont abonnement à vivre)		-30,00	-60,00
Prestations et autres ventes			-8,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-854,28
Autres produits affectés			
Produits financiers		-235,19	-85,10
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-0,57
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-7 000,00	-10 000,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-7 000,00	-10 000,00
TOTAL DES RESSOURCES		-69 357,47	-81 920,10
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-69 357,47	-81 920,10



Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	90 832,86	72 880,35
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	6 701,55	17 952,51
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	676,98	661,33
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	98 211,39	91 494,19

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-12 631,89	-7 152,06
Prestations en nature	-820,00	-820,00
Dons en nature	-6 742,00	-5 016,00
TOTAL	-20 193,89	-12 988,06

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	climatisation ordinateur portable	1 945				130	130
2017		200				0	0
2018							
2019							
2020	Pc Dell Optiplex + écran	1 392			1 392	464	464
2021							
2022	Scanner + Portable Lenovo	1 359			1 359	83	83
Total							677



Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser *(A supprimer si non RUP MUP)*

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires	██████████	
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		██████████
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	16			0
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	2	36	0,022	577
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	14	742	0,450	12 055
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	21	778	0,473	12 632



(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 086	0,60
Total	1	1 086	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 622 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

